LANCEMENT DU PROJET:

« RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MATIERE D'ETABLISSEMENT DE RAPPORTS PERIODIQUES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE L'UNESCO SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITE DES EXPRESSIONS CULTURELLES »

Lundi 18 juillet 2016 à 09h00 Palais ENNEJMA EZZAHRA

Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes Sidi Bousaïd Ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine

09h00: Enregistrement des participants

09h30:

- Mot de Madame Sonia Mbarek, Ministre de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine
- Mot de Monsieur Michael Millward, Représentant de l'UNESCO pour le Maghreb
- Mot de son excellence Monsieur Fredrik Florén, Ambassadeur de la Suède en Tunisie.

10H00 : Présentation du Projet (Madame Sanaa Allam, Chargée du Secteur Culture, Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb)

10H15 : Débat et question de la presse

11H00: Cocktail

Projet

« RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MATIERE D'ETABLISSEMENT DE RAPPORTS PERIODIQUES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE L'UNESCO SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITE DES EXPRESSIONS CULTURELLES »

Réunion de consultation et de concertation

Lundi 18 juillet 2016 à 14H30 Palais Ennejma Ezzahra Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes

14H30: Enregistrement

15H00: Présentation de l'UNESCO

- Le projet de renforcement des capacités financé par l'Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement ((Madame Sanaa Allam, Chargée du Secteur Culture, Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb)
- La convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Madame Christine Merkel & Monsieur Octavio Kulesz, Experts UNESCO)

15H15 : Présentation du Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine

- Etat des lieux de la culture en Tunisie (Monsieur Youssef Ben Ibrahim, chef du cabinet du Ministre de la culture et de la sauvegarde du patrimoine)
- Activités menées par le ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine pour la mise en œuvre de la Convention de 2005 (Monsieur Soufiane Feki, directeur général du Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes)

15H45 : Débat, question-réponse entre l'équipe interministérielle pour la rédaction du rapport périodique, les deux experts mandatés par l'UNESCO ainsi que les membres de la société civile.

16H15: Pause-café

16H30: Présentation autour de la société civile

- Rôle de la société civile dans le secteur de la culture en Tunisie
- Cas pratiques ou exemples de contributions de la société civile dans la mise en œuvre de la Convention de 2005 en Tunisie

17h00 : Débat

18H00 : Synthèse et clôture de la séance de consultation